

Ville de Sherbrooke

Intégration des communautés culturelles

PAR BENOÎT PILOTTE

Le 13 mai dernier a eu lieu une activité intitulée « Bilan et perspective en matière d'immigration » organisée par la Ville de Sherbrooke. Une soixantaine de citoyens et citoyennes et/ou d'organismes ont participé à cette activité qui avait lieu à l'école secondaire du Phare. Des discussions et idées découlant de cette rencontre, il en est ressorti un élément clé, important et sans équivoque : l'intégration des communautés culturelles demeure un défi de taille !

Pourtant, il existe à Sherbrooke plusieurs organismes œuvrant auprès des communautés culturelles et immigrantes. Pour n'en nommer que quelques-uns parmi ce grand nombre, il y a le Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC), le Service d'aide aux travailleurs immigrés (SATI), Actions interculturelles de développement et d'éducation de l'Estrie inc. (AIDE), le Centre pour femmes immigrantes de Sherbrooke (CFI), la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie (FCCE), les organismes de francisation, etc. C'est sans oublier que la Ville de Sherbrooke a déclaré vouloir jouer un rôle en se dotant, en mai 2004, de la première politique municipale en matière d'intégration au Québec. Il n'en demeure pas moins que l'intégration des communautés immigrantes reste des plus difficiles et des plus délicates.

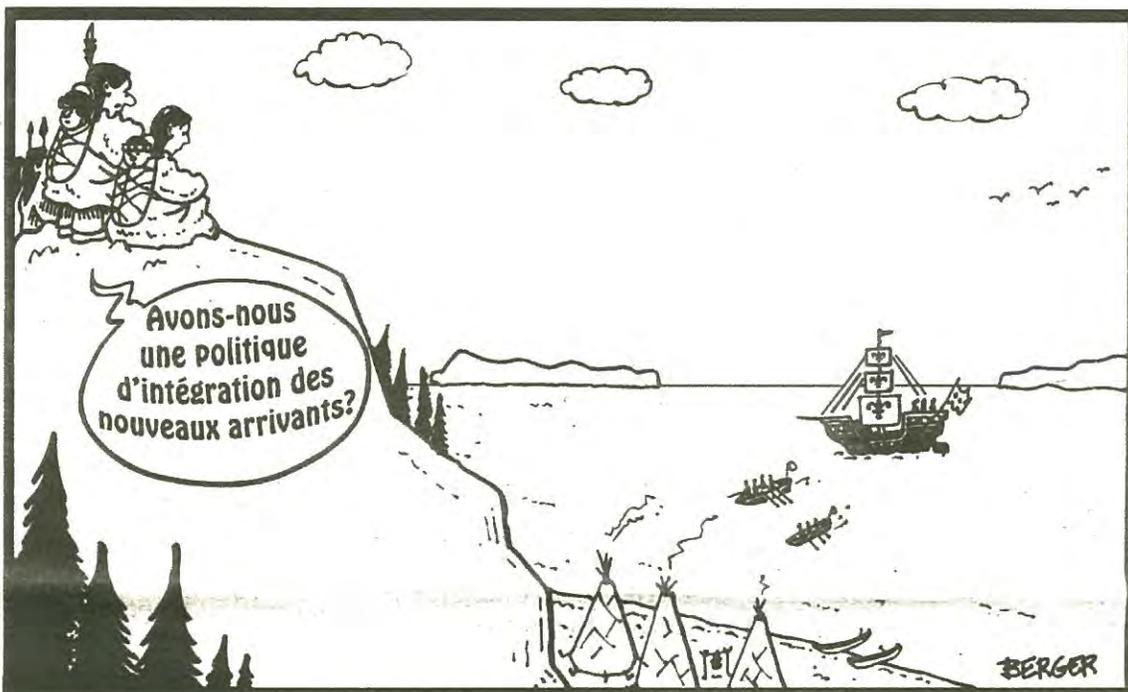
Avoir son statut

Si le terme « préjugés » est souvent associé aux difficultés que rencontrent les nouveaux arrivants afin d'expliquer leur intégration difficile, il apparaît que l'accès à l'information n'a jamais été aussi présente pour les Sherbrookoises et Sherbrookoises. Mais alors, qu'est ce qui contribue à ce que l'intégration

de ces communautés soit et demeure une problématique ?

Il faut bien comprendre que les néo-Canadiens peuvent détenir l'un ou l'autre des statuts suivants : les immigrants qui viennent de plein gré au Canada afin d'améliorer leurs conditions de vie, et souvent celles des membres de leurs familles (que ces derniers soient ou non au Canada), ainsi que de s'intégrer et de participer à la vie de leur nouvelle communauté ; ou alors, ils sont réfugiés de leur pays d'origine, et espèrent trouver dans leur terre d'accueil des conditions leur assurant une dignité et une qualité de vie. Dans les deux cas, alors, l'intégration est indispensable.

La Ville de Sherbrooke a donc dressé un plan visant cette intégration car les néo-Canadiens font partie de notre paysage. Ils forment certes des communautés parfois visibles, mais ce sont des Canadiens. Les grandes lignes de ce plan sont de favoriser l'accès aux services municipaux à tous les citoyennes/citoyens issus de l'immigration, d'encourager la représentativité des personnes immigrantes dans tous les secteurs d'activités municipales, de favoriser le rapprochement interculturel, et, finalement, de développer un partenariat avec ces communautés.



Sans commentaire....

À cet effet, un Comité des relations interculturelles et de la diversité a vu le jour en la

Chambre de commerce, d'un représentant de la communauté d'accueil ainsi que

Définition de la politique de la Ville de Sherbrooke en matière d'immigration : « Assurer une accessibilité à ses services, à ses emplois et aux différentes sphères de la vie municipale aux citoyens de toutes les origines et favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté sherbrookoise, et ce, en collaboration avec les différents acteurs concernés ».

janvier 2006. Il est constitué de conseillers municipaux, de représentants des arrondissements, de Loisirs-Sports Culture Vie communautaire, du Collège de Sherbrooke, de

d'un citoyen issu de l'immigration, de la FCCE, du SANC, de l'Université de Sherbrooke, d'Emploi-Québec, du CSSS-IUGS (Centre hospitalier univer-

sitaire) et de la Commission scolaire de Sherbrooke (CSRS). C'est donc dire que plusieurs acteurs s'attardent à favoriser cette cohabitation entre Sherbrookoises et Sherbrookoises de toutes origines. Si des graines de ce comité ont été semées, il n'en reste pas moins que beaucoup d'efforts et d'attention seront nécessaires au fleurissement de notre communauté. Les structures sont en place, et c'est à tous et chacun d'y mettre son grain de sel ; d'y démontrer que l'ouverture qui caractérise notre société québécoise n'est pas que fiction ou réputation, mais qu'elle est bien réelle et qu'elle fait notre fierté !

*Bonnes vacances
à tous nos lecteurs et
à toutes nos lectrices*



Archives

ÉDITORIAL

Danger planétaire

Une invitée de marque

Elle est enfin arrivée au pays ! Sa réputation mythique l'avait précédée : subtile, rebelle, imprévisible, mystérieuse et captivante. Avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur et de son alignement sur la politique guerrière américaine, nous constatons qu'à présent, notre pays est de moins en moins différent de pays tels les États-Unis, l'Angleterre ou l'Australie. En fait, nous devons beaucoup à notre premier ministre Harper sur cette entrée fracassante. S'il est vrai qu'il arbore une approche inhospitalière face aux journalistes, il se sera montré des plus accueillants pour elle. Nous parlons bien sûr de la menace terroriste...

Un pays de réputation pacifiste

Qu'on se le dise : les temps sont révolus ! L'aura pacifiste entourant le Canada depuis la Seconde Guerre mondiale s'est de plus en plus dissipée clairement. Nous sommes en guerre ! Pendant qu'entrent en catimini les cadavres de nos soldats, les politiques conservatrices en matière de sécurité, de défense et de l'armée se teintent de l'approche guerrière de nos voisins du Sud. Est-ce un hasard si la menace terroriste a fait soudainement son apparition dans notre pays à la suite des arrestations, dernièrement, du groupe de « présumés » terroristes près de Toronto ? Y a-t-il un lien entre l'attitude de plus en plus oppressive du Canada à l'international – particulièrement en Afghanistan – et la « menace oppressive dirigée contre les Canadiens » ?

Que ces arrestations soient orchestrées dans le contexte actuel, il n'y a rien de surprenant. Que ces intentions de violence soient réellement issues d'un mouvement extrémiste, ou qu'elles soient construites afin de justifier des politiques de droite, ce qui est certain, c'est qu'un vent de panique et de méfiance risque d'envahir le pays. Et qu'advenant le cas, le gouvernement Harper risque d'utiliser cette fragilité conjoncturelle afin de poursuivre ses actions répressives. Où s'arrêtera le cycle si l'on s'engage dedans ? Il est logique de croire que d'autres agressions internationales et de la répression locale vont attirer d'autres comportements de violence. C'est la loi du balancier. L'histoire joue ce rôle depuis toujours. Vers où allons-nous ?

Un pays pacifiste

Comme nous le rappelle un récent sondage tenu à l'échelle planétaire, les préoccupations canadiennes comme celles de milliers de personnes à travers le monde, concernent plus la lutte à la pauvreté que la question de la sécurité nationale. C'est par conséquent dans cette sphère qu'un gouvernement responsable doit mener ses efforts, c'est-à-dire, travailler à augmenter la dignité humaine à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières et à combattre la pauvreté. Cette manière nous semble plus facile pour atténuer la violence ici et ailleurs qu'en bombardant un pays ou qu'en construisant et remplissant des prisons dédiées aux terroristes comme par exemple cette prison ontarienne toute juste construite avant les arrestations de juin !

Des Sherbrookoïses pacifistes !

La différence culturelle mène trop souvent à l'intolérance parce que malcomprise ou méconnue. Dans notre ville, il y a de nombreuses communautés culturelles. Des musulmans, des Maghrébins, des Afghans, nommez-les ! Puis, il y en aura demain aussi. Qui sait ? Vos enfants ou petits-enfants le sont ou le seront peut-être à moitié ou au quart, ou complètement ! Le Collectif d'Entrée Libre est d'avis qu'il est du devoir de chacun et chacune de tendre la main aux membres des communautés culturelles et de combattre avec eux toutes idées extrémistes dans toutes religions ou provenances confondues. Une nation solide et une culture enviable ne se bâtissent pas sur la haine et la méfiance. C'est ce que nous voulons propager à vous, lecteurs et lectrices : une propagande à la tolérance et à la paix. Investissons-nous donc nous-mêmes dans la sécurité nationale ! Bonne paix !

PAR LE COLLECTIF D'ENTRÉE LIBRE

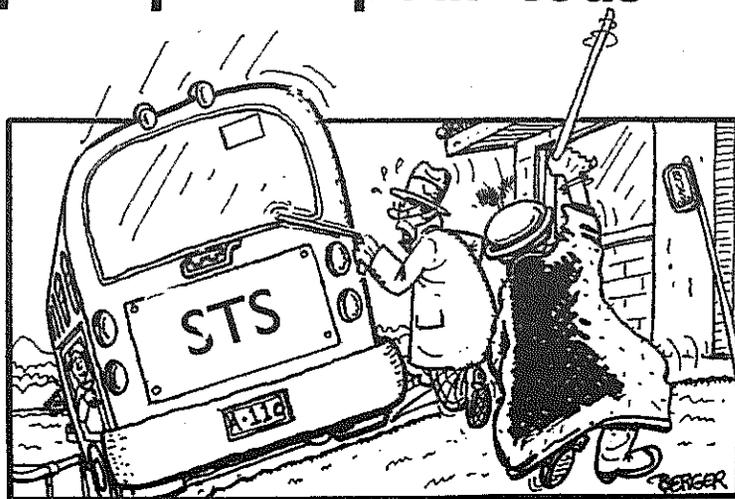


C'est pas qu'on ne veuille pas jouer avec eux mais est-ce qu'on pourrait leur expliquer les règlements ?

Du transport public pour tous

PAR FRANCE CROTEAU • RUTASM

Le Regroupement des usagers du transport adapté de Sherbrooke métropolitain (RUTASM) a profité dernièrement de la Semaine nationale des transports pour féliciter encore une fois Madame Madeleine Olivier Carrier pour sa grande implication en vue d'améliorer le transport adapté de Sherbrooke.



Les gens durent d'oreille ne sont pas toujours ceux que l'on pense !

Un certificat d'honneur lui a été décerné lors de la dernière assemblée générale de l'organisme tenue le 27 mai dernier. Mme Olivier Carrier est une dame de 80 ans et elle se déplace avec une marchette. Bravo à cette dame qui, encore à 80 ans, continue de travailler pour de meilleures conditions de vie pour les gens de sa communauté.

Nous voulons aussi profiter de cette Semaine des transports pour également féliciter le journal *The Record* et les personnes âgées des résidences Osford Crescent, pour leurs réactions face au nouveau Plan

de transport de la Société de Transport de Sherbrooke (STS) qui est entré en vigueur le 19 juin dernier et qui réduira leur service de transport public dans leur environnement.

Un plan inquiétant

Le RUTASM a exprimé à la STS, depuis juin 2005, ses inquiétudes face aux nouvelles distances plus longues pour les personnes âgées qui risquent de se retrouver à devoir faire appel au transport adapté, compte tenu de leur incapacité pour certaines à marcher les 400 mètres à cause de

« handicaps » physiques (problèmes de motricité, cardiaques, pulmonaires, etc.). Le droit au transport public des gens de l'arrondissement de Lennoxville, comme pour tous ceux des autres arrondissements, n'est pas à être redit. Ce n'est pas en déshabillant Paul pour mieux habiller Pierre qu'on offre un service public de qualité pour tous les citoyens et citoyennes d'une ville. Bravo à ceux et celles qui réussiront à mieux sensibiliser les décideurs et décideuses, nos élus et élues, pour un meilleur transport public pour tous.

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9000

Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau
Louise Daigle
Claude Dostie Jr
Annie Forest
Camille Gascon
Normand Gilbert
Benoît Pilote

Mise en page
Louise Daigle

Correction
Louise Daigle
Annie Forest

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

Sylvie L. Bergeron
Normand Couture
France Croteau
Mireille Guay
Yves Lawler
Line Marcoux
Micheline Plante
Denis Poudrier
Maurice Richard
Suzanne Thériault

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :
Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.

AMECO Association des médias écrits communautaires du Québec

Distribution Assortie 11011010 AODA

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

Rpm

Deux nouveaux outils

Pour une plus grande participation citoyenne

PAR LINE MARCOUX, coordonnatrice • TACAE

La Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE), avec la présence du maire Jean Perrault, a présenté dernièrement un outil d'aide à la prise de décision et un guide de référence sur la participation citoyenne destinés aux différents arrondissements et municipalités de l'Estrie.

L'objectif de ces documents est d'appuyer les leaders municipaux à la prise en compte et à la participation citoyenne des personnes appauvries dans leurs décisions touchant leur milieu. Nous savons pertinemment que ces personnes vivent dans l'exclusion et que leurs moyens financiers ne leur permettent pas de s'impliquer dans les activités et qu'elles ne se sentent pas interpellées ou écoutées lors des décisions prises sur leur territoire. Et souvent, il est difficile de les rejoindre. C'est pourquoi, la

Table d'action en collaboration avec la Chaire McConnel de l'Université de Sherbrooke et l'arrondissement Fleurimont, ont travaillé sur un projet pilote depuis deux ans afin de favoriser l'inclusion de ces personnes dans la vie de leur arrondissement. De là sont nés ces deux outils.

L'outil d'aide à la prise de décision est une grille d'analyse sur la connaissance de la pauvreté, sur l'accessibilité des services, activités et événements de la ville ainsi que sur le développement d'un sentiment d'appartenance à son

milieu par les citoyennes et citoyens.

Le deuxième outil est un guide de référence sur la participation citoyenne qui apporte des idées sur le développement d'un sentiment d'appartenance, sur l'importance de la communication pour construire un lien significatif et sur le développement des milieux de vie. Enfin, il présente des propositions d'actions concrètes.

La présentation des outils a été faite au comité du maire et des présidents des arrondissements. Selon le maire Jean Perrault, les outils sont « sérieux, intéressants et répondent à des principes de développement durable. Il s'agit maintenant d'avoir le réflexe de les utiliser. » Ainsi,

LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES ARRONDISSEMENTS

GUIDE DE RÉFÉRENCE

Rédigé par
Simon Balduc

Sous la direction de

Caroline Boivin
Francis Gagnon
Lise Laroché
Sylvie Laliberté
Line Marcoux
Marie Mineau
Nicole St-Martin

Dans le cadre du projet

La sensibilisation des leaders municipaux à la prise en compte et à la participation citoyenne des personnes appauvries

Septembre 2005



Table d'action contre
l'appauvrissement de l'Estrie

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Sherbrooke
Plus que jamais!

les membres de la Table, provenant de différentes villes de la région, présenteront dans un avenir rapproché, les outils dans leur milieu respectif. Ce sont des outils simples et faciles à utiliser et nous croyons qu'ils contribueront à éliminer des préjugés et à favoriser l'inclusion des personnes en situation de pauvreté.

Ménages sans logis

Le droit au logement menacé

PAR NORMAND COUTURE ET SUZANNE THÉRIAULT • ALS

Frappée par une pénurie de logements à bas loyer parmi les plus importantes au Québec et un taux de logements inoccupés de 1,2 %, la situation de la Ville de Sherbrooke est très préoccupante à l'approche du 1^{er} juillet. L'Association des locataires de Sherbrooke (ALS) s'inquiète au plus haut point sur le sort qui sera réservé à la quarantaine de ménages locataires qui sont à haut risque de se retrouver sans logement autour du 1^{er} juillet et qui ne bénéficieront d'aucune aide gouvernementale pour se reloger.

À la suite de la rencontre à huit clos de la Société d'habitation du Québec (SHQ) qui réunissait l'ensemble des directeurs des Offices municipaux d'habitation et le bureau de la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, le 12 juin dernier, l'association a appris de source sûre que le gouvernement, en plus de ne rendre disponible aucune aide financière d'urgence (supplément au loyer) pour les ménages locataires sans logis autour du 1^{er} juillet, que sur les 4 150 suppléments au loyer attribués au cours des années antérieures, environ 200 à 250 ont été abandonnés par des locataires qui en bénéficiaient, et que ceux-ci seront utilisés que pour des « cas humanitaires ».

Par ailleurs, la ministre Nathalie Normandeau n'a pu assister à cette rencontre, retenue qu'elle était à Québec pour siéger à l'Assemblée nationale.

Cas humanitaires ?

Or, la définition des cas humanitaires adoptée par la SHQ est très restrictive de sorte que presque l'ensemble des ménages locataires sans logis sont systématiquement écartés par cette nouvelle



Source : L'Artère, Vol. 13 n° 3 et 4, décembre 1999

Cette nouvelle laisse bien songeur...

définition. De plus, la SHQ, à la sortie de cette rencontre, a demandé aux participants/participantés de ne pas infor-

mer le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et ses groupes membres de cette décision.

L'ALS s'objecte fortement à des critères aussi restrictifs et réclame que le gouvernement libéral prenne tous les moyens, y compris l'ajout au besoin de nouveaux suppléments au loyer, pour respecter l'engagement pris le 8 avril dernier par la ministre Nathalie Normandeau, à l'effet que le « gouvernement ne laissera personne à la rue » autour du 1^{er} juillet.

L'organisme exige une rencontre avec la ministre afin d'avoir la certitude que les suppléments au loyer qui seront attribués cette année aux locataires sans logis respecteront les mêmes critères que les années précédentes et garantiront le droit au logement pour toutes et tous. Pour information : 571-7140 ou 571-7091.

Handicap, chômage et aide sociale

PAR MAURICE RICHARD

La sécurité du revenu, serait-elle un cul de sac pour bon nombre de personnes handicapées ? C'est la question que l'on peut se poser à la lecture des statistiques d'emploi.

Les personnes handicapées sont deux fois plus en chômage que la population sans limitation. Ces dernières années, les normes pour l'implantation d'entreprises adaptées se sont compliquées au point de rendre la création de ce type d'entreprise quasi impossible. Le nombre des contrats d'intégration au travail ne répond plus à la demande.

Le gouvernement du Québec ne respecte pas ses quotas d'embauche. Après plus de 25 ans, les entreprises avec plus de 50 employés ne savent toujours pas qu'elles ont une obligation d'embauche des personnes handicapées. Qui devrait les informer ? Il faut croire que quelqu'un n'a pas fait son travail !

Il faut savoir que la personne handicapée, vivant seule, reçoit pour vivre, à peine plus de la moitié du salaire minimum.



Source : L'Unité Libre, Vol. 2 n° 2, septembre 1987

À force de le répéter, peut-être finiront-ils par nous entendre ?

Serait-il moins coûteux à l'État de maintenir ces travailleurs sur une voie de garage ?

Source : Le Ruta vous informe, Vol. 132, mars 2006

Gain important pour le GAPES

La municipalité de Sherbrooke devra verser 1,2 million \$ en rétroaction salariale aux jeunes policières et policiers et près de 600 000 \$ aux jeunes pompières et pompiers touchés par des clauses de disparité de traitement dites « clauses orphelins ».

Source : Illusion-Emploi, Vol. 7 n° 6 2006

■ Entrée Libre • juin 2006 • 3

MÉDIA

Harper et médias

Menace à la liberté de presse ?

Le premier ministre Stephen Harper a su attirer l'attention des médias au cours des derniers mois. En mars, il dévoilait son intention de limiter l'accès des journalistes à son cabinet en tenant secrète l'organisation des rencontres officielles, mettant un terme à une pratique qui était en vigueur depuis une douzaine d'années à Ottawa. Son bureau veut également restreindre l'accès des journalistes à l'étage où se déroulent les réunions hebdomadaires du cabinet, accès qui existait depuis près de 30 ans. Depuis son élection en janvier, le premier ministre a désigné son secrétaire de presse, M. Dimitri Soudas, pour faire le tri parmi les journalistes désirant lui poser des questions. Enfin, il a rendu publique en avril sa décision d'interdire l'accès des journalistes aux images de cercueils recouverts d'un drapeau à l'arrivée des dépouilles de soldats canadiens morts au combat. L'annonce de cette mesure a particulièrement suscité l'intérêt des médias et blessé les familles concernées.

Harper et son nouveau protocole « à la Bush »

L'opposition aux Communes et la presse parlementaire ont vigoureusement dénoncé la mesure adoptée par Harper visant à restreindre l'accès des médias au rapatriement au pays des dépouilles de soldats morts. Selon eux, cette mesure brime le droit à l'information des Canadiens et Canadiennes et diminue la valeur accordée au travail des soldats morts au combat. Comme l'avait fait précédemment le président Bush en 2003 en interdisant toute prise d'images des cercueils de soldats morts en Irak à leur retour aux États-Unis, Harper a restreint l'accès des médias au rapatriement des dépouilles de quatre soldats morts au combat en Afghanistan en avril dernier. Harper se défend en affirmant vouloir respecter les familles éprouvées en leur permettant de vivre leur deuil loin du regard des médias. Pourtant, le père d'un des quatre soldats a dénoncé cette mesure et le père de la capitaine Nichola Goddard, une autre victime des attaques en Afghanistan, a aussi critiqué la décision de Harper. Enfin, Harper semble être revenu sur sa décision et se dit prêt à permettre aux médias d'assister à ces cérémonies dans la mesure où les familles des victimes communiquent leur accord. À la suite de ces événements, le Collectif régional d'éducation sur les médias d'information (CRÉMI) espère que le premier ministre maintienne cette décision. Le CRÉMI croit que le droit à l'information ne doit pas être brimé, même lorsqu'il s'agit de sujets délicats tels la mort de soldats canadiens en mission. La liberté de presse ne doit en aucun cas être bafouée. Quant au fait de sélectionner les journalistes qui poseront des questions, le problème demeure entier et préoccupant.

Concentration de la presse

Le groupe Transcontinental a récemment fait l'acquisition de l'hebdomadaire *Le Progrès* de Coaticook. Médias Transcontinental possède maintenant 94 journaux locaux et régionaux au Québec. Ces journaux forment le plus grand réseau de la province. Un autre bon coup pour la concentration de la presse...

Sources : *La Tribune*, *La Presse* et *Le Devoir*, mars à mai 2006

PAR ANNIE FOREST • CRÉMI



Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

Défi du XXI^e siècle : nourrir les peuples

Les limites du capitalisme

PAR ANDRÉ NAULT, président • Les Amis de la terre de l'Estrie

Dans un article paru dans le journal *The Guardian* de Londres, il était fait mention des choix auxquels nous devons faire face : le capitalisme ou une planète habitable. On ne peut avoir les deux, semble-t-il. Intéressant comme approche, surtout venant de la section Affaires d'un grand journal londonien. Cet article m'a amené à la réflexion suivante.

Dans les années 1960, mon père disait que des gens allaient mourir de faim avec de l'argent dans leurs poches. Je n'avais pas la moindre idée des implications que cela comportait. Aujourd'hui, je commence à voir où il voulait en venir.

La nourriture des actionnaires

Nourrir les actionnaires, c'est beaucoup plus important que de nourrir un peuple. Afin de nourrir ces actionnaires, par exemple, nous avons délaissé notre agriculture locale car ces détaillants font plus de profits à importer des denrées d'un peu partout à travers le monde et à mettre à genoux nos producteurs locaux en leur livrant une concurrence déloyale.

Ainsi en est-il des petits fruits que nous avons ici en région que pendant une courte période l'été. Peu avant la saison, les détaillants vont en importer et les vendre en deça du prix de production d'ici, arrachant ainsi des prix ridiculement bas aux producteurs locaux. Les grandes entreprises font la même chose partout dans le monde occidental et nourrissent ainsi les actionnaires tout en écrasant nos producteurs. Nos tomates du Québec sont vendues à vil prix sur les marchés du sud des États-Unis alors que nous importons des tomates du Mexique par camion à travers le continent. En agissant ainsi, ces grandes surfaces contrôlent les prix par une bourse quasi fictive car il n'y a que très peu d'acheteurs (environ cinq gros) à cette bourse mais nos propres agriculteurs ont à se battre pour se maintenir en vie.



L'Artère, novembre 1997

Embonpoint malsain : les grandes entreprises contrôlent les prix par une bourse quasi fictive car il n'y a à peu près que cinq gros acheteurs...

Il y a deux fermes familiales qui ferment leurs portes à tous les jours au Québec, mais les actionnaires sont bien nourris. Nous, citoyens du Québec, citoyens de l'Estrie, qu'allons-nous manger quand il n'en restera plus ? Car la logique implacable du capitalisme ne nourrit que ses actionnaires, rendant le capitalisme insoutenable avec une planète habitable.

Les gouvernements serviteurs

Dans une étude de la National Farmers Union (novembre 2003), un syndicat de l'Ouest canadien, il est clairement démontré qu'à chaque dollar payé en surplus au producteur, les fournisseurs iront en chercher 1,14 \$, étouffant ainsi leur poule aux œufs d'or. Le lobby exercé par ces fournisseurs

auprès de nos gouvernements est inimaginable, les rendant pratiquement serviteurs de ces conglomerats alimentaires pour qui l'alimentation n'a pas d'importance et pour qui les profits sont le seul objectif.

Un approvisionnement alimentaire aussi lointain que celui que l'on vit aujourd'hui est insoutenable pour notre planète et le tout à l'import-export est à réévaluer si nous voulons nous-mêmes survivre à une partie de ce siècle. Serons-nous capables d'une remise en question de nos actions dévastatrices pour notre planète ? Quel beau défi pour la sauvegarde de notre race !

Québec blâmé par un organisme de l'ONU

Le Bureau international du travail (BIT) estime que le gouvernement du Québec contrevient au droit international en matière de liberté syndicale en empêchant la syndicalisation de 13 000 éducatrices de service de garde en milieu familial (loi 7) et de 11 000 ressources intermédiaires d'hébergement (loi 8) en leur conférant le statut de travailleur autonome. Le BIT presse le gouvernement d'amender ces lois adoptées sous le baïllon en 2003...

Source : *Illusion-Emploi*, Vol. 7 n° 6 2006

LA TABLE RONDE DES
OVEP
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Télécopieur : (819) 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

En regard des Droits de l'homme

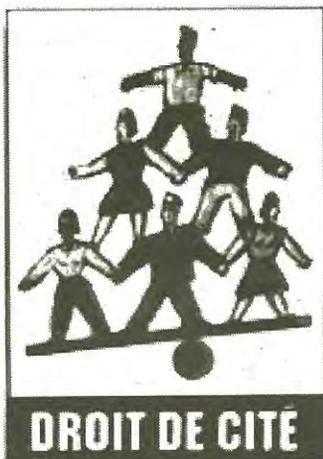
PAR YVES LAWLER

Le Canada vient d'être élu au comité de surveillance des Droits de l'homme de l'Organisation des nations unies (ONU). Quelles positions y prendra le gouvernement Harper ? Les événements récents ne laissent rien présager de bon.

Le premier ministre a dénoncé vivement l'Iran au sujet d'un supposé code vestimentaire, entre autres pour les juifs. Le tout n'était qu'une rumeur. Au même moment, une commission d'enquête de l'ONU demandait aux États-Unis de fermer la prison de Guantanamo où sont violés les droits de l'homme et Amnistie Internationale dénonçait le fait que les États-Unis, entre autres, utilisent le prétexte de la sécurité nationale pour les bafouer.

De plus, une commission d'enquête européenne vient de reconnaître que la CIA a organisé des vols « secrets » en Europe pour enlever des individus et les mettre en prison sans accusation, sans procès, et possiblement les torturer.

Enfin, le journal britannique *The Guardian* a révélé dernièrement que l'armée étasunienne a utilisé en Irak du phosphore blanc contre la population de Fallujah. Bilan : plus de 50 000 morts.



Malgré tous ces faits authentifiés, le gouvernement Harper est resté muet sur ces

violations des droits de la personne par l'administration Bush. Ce ne sont certainement pas les prises de positions canadiennes qui ont fait dire à l'ex-président des États-Unis Jimmy Carter : « où qu'on aille, les gens se demandent : qu'est-il arrivé aux États-Unis que nous croyons le champion des droits humains ? »

Une prison spécialisée

Il faut dire que nos voisins ne sont pas les seuls à bafouer les Droits de l'homme au nom de la sécurité nationale. Au Canada, le gouvernement libéral a adopté la loi C-36 qui permet d'inculper quelqu'un pour avoir, soi-disant, facilité

un acte terroriste, sans que cette personne n'ait eu la moindre idée qu'un acte terroriste était commis. Au nom de la défense de « nos valeurs », le gouvernement libéral a déporté des citoyens canadiens, tel Maher Harar qui fut torturé dans son pays d'origine. Nous apprenions dernièrement que le Canada a maintenant une prison spécialisée pour détenir indéfiniment et sans procès des non-citoyens sous le coup d'un certificat de sécurité.

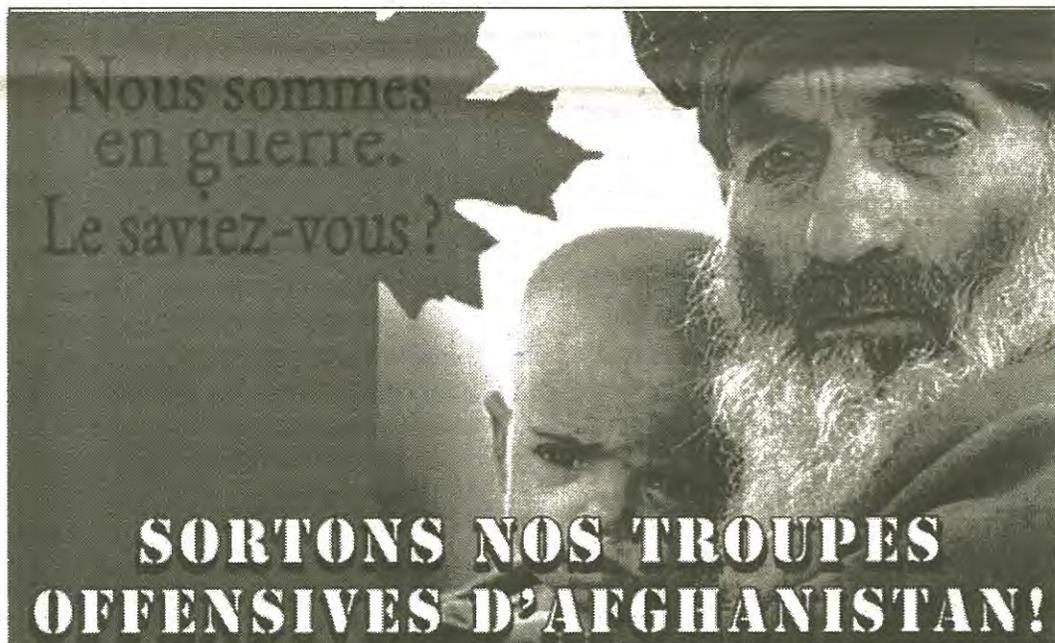
Connaissant le penchant pour la loi et l'ordre de M. Harper et son admiration pour le président Bush, on peut penser que le Canada supportera sûrement les positions américaines à ce

comité de l'ONU et ne changera rien à la loi C-36.

Encore une fois, il revient aux citoyens de lutter pour le respect des Droits de l'homme. Le Canada doit prendre ses distances des États-Unis sur cette question.

Nous devons rappeler au gouvernement que la protection de nos droits ne passe pas par la détention indéfinie sans acte d'accusation formelle et sans procès de non-citoyens du Canada et que la meilleure façon de lutter contre le terrorisme n'est pas la participation à la guerre en Afghanistan et le déni des Droits de l'homme, mais une lutte contre la pauvreté et les injustices.

Campagne « Nous sommes en guerre. Le saviez-vous ? » Sortons nos troupes offensives d'Afghanistan !



Monsieur le premier ministre Stephen Harper,

Je désire porter à votre attention ce qui suit concernant la présence de l'armée canadienne en Afghanistan :

- L'armée canadienne est actuellement engagée dans la région de Kandahar, sous commandement états-unien, dans une mission offensive contraire aux valeurs des Canadiennes.
- L'implication de plus en plus active du Canada dans cette guerre sert d'abord les intérêts stratégiques des États-Unis.
- Le maintien de la paix et la lutte au terrorisme ne passent pas par des opérations guerrières. Le gouvernement doit réduire ses dépenses militaires pour investir dans le travail des organisations qui font de la réduction de la pauvreté leur priorité. C'est la pauvreté qu'il faut d'abord combattre !

PAR CONSÉQUENT, je demande le retrait immédiat des troupes offensives canadiennes d'Afghanistan.

Date : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____
 Signature : _____

Se poste sans timbre au Canada

Stephen Harper
Premier ministre du Canada
Chambre des Communes
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Le fonds pétrolier norvégien exclut Wal-Mart et Freeport

Au début du mois de juin, les autorités norvégiennes ont annoncé publiquement qu'elles avaient exclu le géant mondial de la distribution Wal-Mart pour atteintes « sérieuses et systématiques » aux droits humains et du travail. Les valeurs du groupe minier Freeport ont, elles aussi, été exclues mais pour des raisons écologiques.

Le fonds pétrolier norvégien poursuit sa politique d'exclusion des entreprises qui ne répondent pas aux critères de ses lignes directrices éthiques. Ainsi, mardi 6 juin 2006, les autorités norvégiennes ont annoncé, par la voix de leur ministre des finances, Kristin Halvorsen, que les actifs du géant mondial de la distribution Walmart et du groupe minier Freeport-McMoRan avaient été vendus. Par conséquent, ces deux entreprises ne figurent plus dans le portefeuille de l'un des plus importants fonds de pension internationaux. Ces changements sont le résultat des recommandations émises par le comité éthique du fonds, mis en place en 2004, dont l'objectif est de faire cesser tout investissement dans des compagnies dont les activités sont en violation des droits humains, impliquées dans la corruption ou provoquant des dégâts à l'environnement.

Source : www.novethic.fr

Solidarité Populaire Estrie



187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidari@aide-internet.org

Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse

Pour vous procurer ces cartes postales, contactez Solidarité populaire Estrie
(819) 562-9547 - solidari@aide-internet.org

CHÔMAGE

L'individualisme est notre ennemi

Perdre son emploi, c'est un coup dur pour plusieurs. Dans certains cas, c'est une bénédiction. Peu importe les raisons de cette perte d'emploi, on se retrouve tous et toutes devant la dure réalité d'un marché du travail totalement déshumanisé. Restructuration, relocalisation et rentabilisation sont les outils utilisés par les entreprises privées et publiques pour répondre à la concurrence, au dumping et à leur recherche constante de plus grands profits.

Sécurité d'emploi, dites-vous ?

La sécurité d'emploi est aujourd'hui une notion quasi désuète. En effet, qui peut affirmer être à l'abri d'une éventuelle perte d'emploi ? Très peu d'entre nous peuvent le faire. De plus en plus minoritaires, ces gens sont pointés du doigt par les dirigeants d'entreprises et les gouvernements qui les accusent d'être responsables de la précarité d'emploi de la grande majorité des salariés. Les campagnes anti-syndicales portent fruit puisqu'on entend fréquemment les gens blâmer les syndiqués d'avoir trop exigé et trop obtenu dans le passé. Cette vision biaisée des acquis sociaux, fruit de dures luttes de la classe ouvrière, sert très bien les objectifs de privatisation de nos élus tant au niveau fédéral que provincial.

La préservation de nos acquis et l'amélioration de nos conditions économiques et sociales devraient être un objectif central de l'ensemble de la population active. Au contraire, chacun semble privilégier des objectifs individualistes lui permettant d'améliorer son propre sort, au détriment des acquis des autres.

Le phénomène du « couperet »

L'illustration dépeinte par Costa-Gavras dans son dernier film « Le Couperet » pousse à l'extrême ce phénomène individualiste dans un marché de l'emploi où l'humain n'est plus qu'un légume défraîchi, un outil rouillé ou un puits de pétrole épuisé. Ce film intelligent nous force à questionner le marché du travail actuel et le système économique dans lequel nous vivons. Dans « Le Couperet », un cadre supérieur au chômage depuis quelques années décide de tuer ses concurrents (autres chercheurs d'emploi) avant de se débarrasser de la personne occupant le poste qu'il convoite pour lui-même. Il réussira à atteindre son but, mais il n'est malheureusement pas le seul à penser comme ça.

Les sans-emploi doivent faire face à un marché très compétitif où ils et elles doivent se démarquer des autres afin de décrocher un nouvel emploi. Lorsque c'est fait, ces personnes doivent encore se démarquer de leurs consoeurs et confrères afin de ne pas être les prochaines victimes du couperet des mises à pied. Malheureusement, dans un système élitiste comme le nôtre, le travail n'est plus un droit, mais le privilège de celles et ceux qui, pour un temps, sont utiles au patronat dans sa quête de profits.

Amélioration collective de nos conditions de vie

Les droits au travail, à la sécurité d'emploi et au respect des individus doivent être au centre de notre projet de société alors nous devons nous opposer au discours anti-syndical qui ne cherche qu'à promouvoir le nivellement par le bas de nos conditions économiques et sociales. La syndicalisation et la solidarité sociale sont nécessaires à l'amélioration collective de nos conditions de vie.

PAR DENIS POUDRIER • MCCE

Le syndicat des prestataires de
l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980 (819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie

187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke QC J1H4Z4

Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

Delta Sherbrooke

Un modèle de développement durable

PAR LOUISE DAIGLE

En 1998, le Delta Sherbrooke, hôtel et centre des congrès, récupérait à peine un demi-bac de 360 litres de papier par semaine. Huit ans plus tard, ce sont huit bacs de 360 litres de papier, carton, verre, plastique, métal et matières putrescibles qui partent pour la récupération. En additionnant tous les gestes écologiques qu'ils pratiquent au quotidien, les employés ont permis à leur employeur de réaliser une économie nette de 3000 \$/année, et ce, depuis 2004.

Ce virage environnemental, entrepris par le chef cuisinier Pierre Bolduc, puis secondé par Pierre Rodrigue, équipier banquet et président du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'hôtel, ne s'est pas fait sans résistance car au départ, tout le monde voyait cela comme une charge de travail.

Des résultats

En 1998, sous le regard sceptique des 160 syndiqués, Pierre Bolduc fait entrer huit bacs de 360 litres pour le papier et un conteneur extérieur pour le carton. Les résultats sont apparus très vite passant d'une levée aux six jours à une collecte tous les trente jours.

Dorénavant alliés, le syndicat et le chef cuisinier convainquent la direction de l'établissement de réinvestir les économies des coûts d'enfouissement dans l'achat de dix bacs roulants pour récupérer le verre, le plastique et le métal.

En 2002, la récupération s'étend à tous les services où sont installés 200 petits bacs de récupération pour les chambres, les salles de conférence et les bureaux. En 2004, des préposées aux chambres suggèrent de récupérer savons et bouteilles de shampoing utilisés à moitié. Une entente est signée avec Partage Saint-François (organisme pour personnes défavorisées), qui ramasse aussi les literies, les matelas et autres meubles usagés.

Enfin, l'équipe de la restauration lance avec la Ville de Sherbrooke le projet-pilote de composter les déchets de table et de cuisson. Dix contenants de 360 litres sont placés à la porte arrière de la cuisine pour permettre de composter 1,3 tonne de matières putrescibles chaque semaine. Grâce au compostage, l'hôtel et centre des congrès Delta Sherbrooke s'est classé, en 2004, dans le programme « Ici

on recycle » de Recyc-Québec, avec une performance de récupération de 74 % des déchets produits. Pierre Rodrigue fait remarquer que cela a amené une nouvelle clientèle préoccupée par l'environnement et que les employés demeurent au cœur

Gestion Ressources Richer pour l'acquisition de bacs de qualité supérieure de 240 litres ont donc eu lieu.

En 2005, le syndicat s'attaque à la réduction à la source. Les coupelles de beurre et de crème et les serviettes de table sont remplacées par de la vaisselle en porcelaine et du

tissu ; les piles usagées et les tubes fluorescents sont conservés pour une élimination sécuritaire en tant que produits domestiques dangereux. Depuis le début de 2006, les gobelets de lait sont éliminés des banquets, lors desquels on vise « zéro déchet ». Dans la cuisine, l'huile est achetée en vrac. Le beurre, la crème et le lait non consommés sont utilisés pour la cuisson des sauces béchamels.

Des efforts reconnus

Toutes ces actions ont engendré un surplus de travail qui a amené la



Photo : Jocelyn Riendeau

Pierre Rodrigue et Pierre Bolduc

de cet exploit, mené sans aucune subvention gouvernementale.

Des solutions

Malgré leur enthousiasme et les succès obtenus, les défis se multiplient. L'accumulation des bacs de 360 litres gruge l'espace de la cour arrière de l'hôtel. Après réflexion, Pierre Bolduc et Pierre Rodrigue proposent de transformer le compacteur à déchets en compacteur à verre, à plastique et à métal. Des bacs sont éliminés et la collecte des matériaux compactés est effectuée tous les trois mois.

Durant le chaud été 2005, les déchets putrescibles deviennent un véritable cauchemar à cause des odeurs et de la présence de mouches et de vers. On suspend le compostage. De nouvelles ententes avec la Ville et un partenariat avec

signature d'une lettre d'entente avec l'entreprise, annexée à la convention collective, pour que des heures de travail de récupération soient prévues à la tâche de chacun des employés syndiqués. Selon Pierre Rodrigue, il reste maintenant à évaluer le temps que cela représente.

De son côté, Pierre Bolduc, avec un employé ancien camionneur, Pierre Leclerc, travaille à privilégier l'achat local afin de diminuer les frais de transport et les gaz à effet de serre. Une entente vient d'être signée avec une entreprise locale pour la fourniture d'eau minérale embouteillée ici et les achats ont été regroupés pour limiter les livraisons. Pierre Bolduc et Pierre Rodrigue, sont devenus des experts dans l'art du recyclage et c'est tout à leur honneur.

Source : Perspectives CSN Juin 2006, Delta Sherbrooke, Un modèle de développement durable, par Denise Proulx, photos, Jocelyn Riendeau, page 18

VOUS ET VOS DROITS

Votre enfant joue dans un parc municipal et il s'y blesse. Est-ce que la municipalité peut être tenue responsable ? Dans quelles circonstances ?

Les faits :

Un adolescent de 13 ans participe à une joute de soccer dans un parc municipal de la ville de Saint-Laurent. Pendant la partie, le ballon est propulsé près d'un arbre. L'arbre en question était une aubépine, une espèce inconnue de l'adolescent. Le jeune garçon décide donc d'aller le récupérer. Une fois le ballon en sa possession, il se relève pour retourner jouer et c'est alors que son œil gauche est transpercé par une aiguille de l'arbre. À la suite de cet accident, le jeune garçon a dû subir plusieurs interventions chirurgicales. Ainsi, l'adolescent et sa famille ont éprouvé beaucoup de désagrément et d'inquiétude. De plus, malgré les interventions chirurgicales, plusieurs séquelles demeurent : sa vision est affectée de façon permanente ; il ne peut plus faire de sport comme avant ; il est atteint de strabisme (il louche) et de plusieurs autres inconvénients. Pour toutes ces raisons, le garçon et ses parents intentent une action contre la ville de Saint-Laurent à titre de dommages et inconvénients. La ville, quant à elle, nie toute responsabilité.

Le litige :

Est-ce que la municipalité est responsable des dommages subis par un enfant qui joue dans un parc ?

La décision :

L'action est accueillie.

Les motifs :

Pour que la ville de Saint-Laurent soit tenue responsable du dommage, l'adolescent et sa famille doivent faire la preuve que (1) la municipalité a commis une faute, (2) qu'il en résulte un dommage et (3) qu'il y ait un lien de causalité entre les deux.

Ainsi, le juge doit d'abord déterminer si la ville de Saint-Laurent a commis une faute. Toute municipalité qui met gratuitement un parc à la disposition du public a une obligation envers les utilisateurs. Cette obligation en est une de moyens ; la municipalité doit agir comme un bon père de famille (personne raisonnable) et prendre les moyens raisonnables pour empêcher que les individus qui vont au parc subissent des dommages. Dans la présente affaire, le juge en vient à la conclusion que la municipalité a failli à son obligation de moyens, et ce, de trois manières. Premièrement, l'aubépine aurait dû être plantée à un endroit plus éloigné du terrain où les enfants jouent au soccer puisque cela mettait inutilement les joueurs en danger. Deuxièmement, la municipalité aurait dû procéder à l'élagage de l'arbre en question de façon à ce que personne ne se blesse. Troisièmement, la municipalité aurait dû prévenir les utilisateurs du parc de la présence de l'aubépine et des dangers reliés à cet arbre. Donc, en ne respectant pas son obligation de moyens, la municipalité a commis une faute.

Ensuite, en ce qui a trait aux dommages, il n'y a aucun doute que le jeune garçon a subi un traumatisme permanent à son œil et qu'il en découle plusieurs conséquences négatives.

Enfin, l'accident de l'adolescent est le résultat de lacunes de la part de la municipalité quant à son obligation d'assurer la sécurité des utilisateurs du parc. Ainsi, il y a véritablement présence d'un lien de causalité entre la faute de la municipalité et l'accident de l'adolescent.

Pour ces raisons, le juge accueille la demande.

PAR MICHELINE PLANTE • Avocate à l'aide juridique
(819) 563-6122

Moins de pesticides dangereux en ville

Prenez une grande respiration !

PAR MIREILLE GUAY, présidente • ACEF ESTRIE, enseignante en chimie

Plusieurs organismes québécois, dont l'ACEF Estrie, se sont réjouis le 3 avril 2006, troisième anniversaire de l'entrée en vigueur progressive du nouveau code de gestion des pesticides. C'est à partir de cette date que le 2,4-D, principal composé du Killex et grand exterminateur du pissenlit, était banni du Québec.

D'autres pesticides ont subi le même sort ; des herbicides ressemblant au 2,4-D, des insecticides (Malathion, Lindane), des fongicides (Bénomyl, Captane). Ils étaient largement employés en horticulture ornementale : leur interdiction nous permettra de respirer enfin librement, le long des rues durant l'été.

Toxicité des pesticides

Pourquoi ce dossier a-t-il occupé l'ACEF Estrie pendant plus de dix ans ? Parce que compagnies et vendeurs d'entretien chimique de gazon avaient souvent des pratiques commerciales contestables. Par leur publicité, les compagnies vendaient l'image d'une pelouse parfaite, une image impossible à réaliser. On vendait bien cher un traitement purement cosmétique de la pelouse, n'apportant aucune amélioration du sol et induisant un cercle vicieux de besoin en engrais et en pesticides. Surtout, on fournissait aux clients une information partielle sur les produits employés, donnée de façon à induire une fausse impression de sécurité : le vendeur dit « nos produits sont homologués par le gouvernement » et le client pense « si c'était dangereux le gouvernement l'aurait interdit ». On ne disait pas que l'homologation datait des années 1935 ou 1940, alors qu'on connaissait peu la toxicité chronique des pesticides.

L'ACEF Estrie a toujours défendu les droits des consommateurs dans trois grands



Dessin : ACEF Estrie

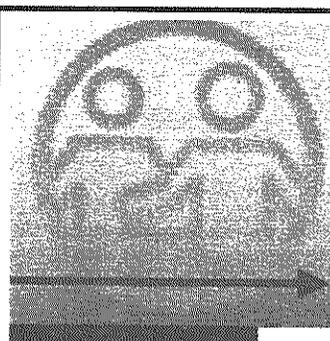
Célébrons une victoire importante ! Célébrons le troisième anniversaire de l'entrée en vigueur progressive du code de gestion des pesticides.

champs : les biens et les services, la santé et l'alimentation. Or, les pesticides touchent à tous ces domaines. L'usage de pesticides chimiques sur les pelouses québécoises exposait un très grand nombre de personnes, et particulièrement beaucoup d'enfants, à des produits qui ont en général une toxicité chronique importante. Des maladies irréversibles apparaissent après des expositions répétées, même à des doses faibles et parfois longtemps après l'exposition. Le danger est donc insidieux. Plusieurs pesticides causent des allergies, des cancers ou

sont des perturbateurs endocriniens, c'est-à-dire, de fausses hormones ! Cette dernière caractéristique affecte le développement de l'enfant né ou à naître, ainsi que le comportement des enfants et des adultes.

Alors que l'on prétend que la santé coûte cher, pour l'ACEF il est évident que la prévention des maladies est la meilleure façon d'économiser. La lutte contre un usage futile des pesticides est un bon moyen de réduire le nombre et la gravité des maladies, ainsi que la consommation des médicaments.

Source : *Tant qu'à consommer...* Juin 2006, Vol.18 n° 2



Services Québec

(anciennement Communication-Québec)
est déménagé

Comptoir de renseignements

3425, rue King Ouest, bureau 120
Édifice Investors face au Costco - Sherbrooke

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone : 1 800 363-1363

Par Internet

www.estrie.gouv.qc.ca

Services
Québec



Chaos aérien

United vol 93

PAR ANNIE FOREST

Ceux et celles qui croyaient à la théorie du complot dans la tragédie du 11 septembre 2001 seront déçus, car le film *United Vol 93* dévoile le drame sous l'angle du terrorisme arabe.

En accord ou non avec cette théorie, vous serez sans doute touchés par cette réalisation cinématographique du britannique Paul Greengrass qui relate avec brio le détournement de l'avion destiné à détruire le Capitole, siège du gouvernement américain dans la capitale Washington.

La vitesse à laquelle s'enchaînent les événements vous laissera bouche bée devant l'écran. Il se pourrait même que vous reteniez votre souffle à quelques reprises et que des serremments se fassent sentir dans votre poitrine. Que ce soit dans la salle de contrôle des vols aériens de Boston et de New York ou à la base de contrôle militaire aérienne d'Andrews située près de Washington, vous sentirez vite monter en vous la panique et ressentir ce sentiment d'impuissance vécu par les acteurs et actrices.

À mesure que les avions disparaissent des écrans de contrôle, le doute se creuse dans les esprits. Pour donner du poids à l'ensemble du scénario, les images du 11 septembre, gravées en la mémoire de tous et toutes, resurgissent, semant l'incompréhension et l'effroi.

Quoique l'histoire tarde un peu à se dévoiler, la cohue qui s'installe vers le milieu du film

vous fera traverser toute une gamme d'émotions, de la tristesse à la colère. L'angoisse s'emparera de vous à travers les jeux de caméra qui balancent des images fortes de part et d'autre. Le spectateur de *United Vol 93* est appelé à voyager dans la peau de chaque personnage, que ce soit les terroristes, les pilotes ou encore les passagers.

Hommage aux victimes

Selon moi, *United Vol 93* rend bien hommage aux victimes des attentats et à leurs proches. Ce film est respectueux dans la couverture des événements en étant tout à la fois révélateur des derniers instants des victimes du vol 93. Pas de supers effets spéciaux. Pas de Brad Pitt ou de Jennifer Lopez. Mais des gens bien ordinaires qui ont accepté de jouer un rôle des plus extraordinaires en se mettant dans la peau de chacune des victimes de ce vol fatidique qui s'est écrasé en pleine campagne dans l'État de Pennsylvanie. Je crois que c'est avec une grande habileté que ces acteurs et actrices anonymes ont su recréer une ambiance que l'on ne souhaite jamais vivre. Mais que l'on est appelé à vivre jusqu'à la toute dernière minute à bord du vol 93...

ASDI : Association de Sherbrooke pour le déficience intellectuelle
Organisme voué à la cause des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs familles

Séance d'information et assemblée générale annuelle le 21 juin prochain à 19 h à l'auditorium du Centre Notre-Dame de l'Enfant au 1621 rue Prospect à Sherbrooke

Bienvenue à toutes et à tous



Le Magazine culturel « Arts d'œuvres » s'installe tout l'été les mardis dès 17 h 30 sur la terrasse du bar Loubards de la rue Frontenac à Sherbrooke.

Invitation Invitation Invitation

Animé par Sylvie L. Bergeron, et diffusé les samedis de 13 à 15 heures sur les ondes de la radio CFLX 95,5 FM, ce magazine propose à toutes les semaines un tour d'horizon des activités à découvrir à Sherbrooke, en région et ailleurs.

Sans compter Jean-Jacques Beauchamp, Maurice Mo St-Pierre et Guy Breton qui assument le relais musical de l'émission, l'animatrice reçoit des musiciens de tout acabit, des artistes, des auteurs, voire des gens qui font l'événement...

Cette initiative est rendue possible grâce au soutien financier du Ministère de la culture et des communications du Québec, de la Ville de Sherbrooke, du Salon du livre de l'Estrie et du bar Loubards.

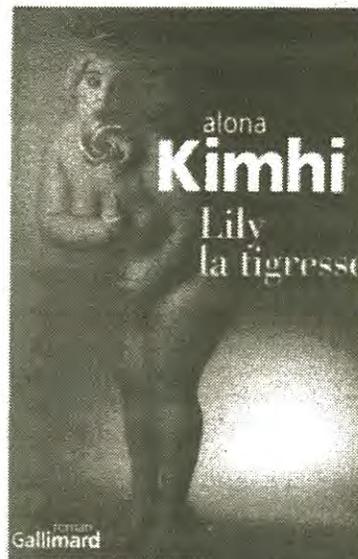
Source : Sylvie L. Bergeron (819) 563-0744

ROMAN

Quelle écriture jubilatoire que celle d'Alona Kimhi, une Ukrainienne qui vit aujourd'hui à Tel-Aviv !

Lily la tigresse n'est que son deuxième roman, mais déjà elle s'affirme comme une voix profondément originale et assez hilarante. « 112 kilogrammes de femme » : ainsi se décrit Lily, hygiéniste dentaire de 30 ans, qui avoue sans ambages que son fiancé a annulé leur mariage à la dernière minute, subitement effrayé par son poids. Elle passe ses soirées avec Ninouch, belle et diaphane immigrante d'origine ukrainienne sauvée de la prostitution par Léon, juif de Miami « aussi laid que le dernier des crapauds », mais

La métamorphose de Lily



KIMHI, Alona. *Lily la tigresse*, Gallimard, 2005, 432 p.

Source : *La Gazette des femmes* mai-juin 2006 Vol. 28 N° 1, Bouquins, Francine Bordeleau p. 42

fabuleusement riche grâce à son invention d'une culotte électrique anticellulite. C'est, déjà, toute une faune délicieusement exotique, dans laquelle il faut inclure l'ancien souteneur de Ninouch, un ressortissant de l'ex-URSS qui exploite en Israël la filière de l'Est. Ces personnages sont dépeints avec une verve et une fantaisie rares. Mais comment Lily se métamorphosera en tigresse (littéralement !) : telle est l'anecdote de ce roman hilarant dont la narratrice n'a décidément pas froid aux yeux.



PATRICK NICOL

Grand Prix littéraire de la Ville

L'auteur sherbrookoïse Patick Nicol s'est vu décerné en mai dernier le Grand Prix du livre 2006 de la Ville de Sherbrooke, volet Création littéraire pour son roman intitulé *La blonde de Patrick Nicol*.

C'est la deuxième fois que Patrick Nicol remporte ce prix prestigieux décerné par la Ville. Une bourse de 4 000 \$ ainsi qu'un parchemin représentant les armoiries de la Ville, accompagnait ce prix.

C'est avec plaisir que le journal communautaire *Entrée Libre* félicite Patrick Nicol. Rappelons que celui-ci a déjà fait partie de l'équipe de rédaction à ses débuts.

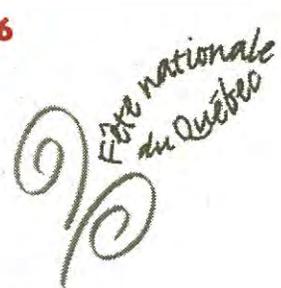
Fête nationale du Québec 2006

La Fête nationale rend hommage au cinéma d'ici !

Le Mouvement national des Québécoises et des Québécois, coordonnateur de la Fête nationale depuis 1984, salue les artistes et les artisans du cinéma qui, grâce à leur talent, savent si bien rendre compte de notre réalité, de notre identité, et, par le fait même, assurer le rayonnement de notre culture et notre présence dans le monde.

Québécoises et Québécois, donnons-nous une Fête nationale qui nous ressemble en saluant la vitalité de notre cinéma : portons un toast « À notre image » !

Source : Société nationale des Québécoises et des Québécois



ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !



Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s) adressé à : **Entrée Libre**, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____